

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2024-1498

Abrogeant les dispositions du décret n°2019-1417 du 25 juillet 2019 et portant nomination du Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution,
- Vu la loi n°2016-020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption ;
- Vu la loi n°206-021 du 22 août 2016 sur les Pôles Anti-Corruption ;
- Vu le Décret n°2006-207 du 21 mars 2006 modifié et complété par les Décrets n°2016-034 du 20 janvier 2016 et n°2019-1545 du 14 août 2019 portant création du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité ;
- Vu le Décret n°2020-013 du 15 janvier 2020 portant restructuration du Bureau Indépendant Anti-Corruption ;
- Vu le Décret n°2024-109 du 31 janvier 2024 portant organisation de la Présidence de la République.
- Vu le Décret n°2024-1450 du 10 juillet 2024 portant acceptation de la démission du Gouvernement, notamment en son article 2 ;
- Vu le Décret n°2024-1453 du 12 juillet 2024 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Sur proposition du Comité de recrutement,

DECRETE :

Article premier. - Sont et demeurent abrogées les dispositions du décret n°2019-1417 du 25 juillet 2019 portant nomination du Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO).

Article 2.- Est nommé Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) :

RAZAKAMANANTSOA Gaby Nestor

Article 3.- En raison de l'urgence, et conformément aux dispositions des articles 4 et 6 alinéa 2 de l'ordonnance n°62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entre immédiatement en vigueur dès sa publication par émission radiodiffusée ou télévisée, indépendamment de son insertion au Journal Officiel de la République.

Article 4.- Le Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera enregistré et publié au *Journal Officiel* de la République.

Fait à Antananarivo, le 07 Août 2024

Par Le Président de la République

Andry RAJOELINA

Le Premier Ministre, chef du Gouvernement

Christian NTSAY

Le Ministre de l'Economie et des Finances

RABARINIRINARISON Rindra
Hasimbelo